

**Ville de Rambouillet
- Yvelines -**



CONSEIL MUNICIPAL
Séance du Vendredi 3 juillet 2020
À 19H30

Procès - verbal

Madame Christienne, doyenne d'âge, déclare la séance ouverte et procède à l'installation des conseillers municipaux.

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Pour Rambouillet ensemble vers l'avenir

- Véronique MATILLON
- Alain CINTRAT
- Catherine MOUFFLET
- Thomas GOURLAN
- Leïla YOUSSEF
- Benoît PETITPREZ
- Marie CARESMEL
- Hervé DUPRESSOIR
- Clarisse DEMONT
- William FOCKEDEVY
- Valérie CAILLOL
- Augustin REY
- Delphine SIX
- Jean-Marie PASQUES
- Janine CHRISTIENNE
- Jean-Louis MARION
- Stéphanie BRIVADY
- Philippe COSTE
- Dominique SANTANA
- Stéphane LAFOND
- Marie RICART
- Bruno THUBERT
- Gabrielle OVIGNEUR
- Bertrand BOUCHEROY
- Maïlice HAMEURT
- Thibault BOUDOURIS

Pour Rambouillet en commun

- David JUTIER
- France DESMET
- Alain EPSTEIN
- Violeta BOURA
- Jean-Luc BERNARD
- Marie-Anne POLO DE BEAULIEU

Pour Générations Rambouillet

- Gilles SCHMIDT
- Hélène DUPLAIX
- Marco DOS SANTOS

Madame Christienne propose de désigner le benjamin de l'assemblée, William Fockedeey, secrétaire de séance. Aucune objection n'est constatée.

Madame Christienne prononce un discours :

« Mesdames, messieurs, mes chers collègues,

Pour quelqu'un qui n'a jamais su son âge, depuis un an, je ne suis pas prête de l'oublier. C'est ce privilège qui me conduit ce soir à être devant vous, à cette place, pour ouvrir la première séance de cette mandature.

Je n'avais jamais imaginé avoir cet honneur un jour et je le mesure pleinement.

Les Rambolitains et Rambolitaines se sont exprimés les 15 mars et 28 juin dernier, et ont choisi majoritairement de confier la gestion de notre ville à la liste Rambouillet, ensemble vers l'avenir conduite par Véronique Matillon, et dont je fais partie.

Le conseil municipal est aussi composé d'une opposition dont le rôle est important pour la démocratie. Elle sera représentée par les représentants des listes Rambouillet en commun et Générations Rambouillet.

Le 16 mars, la pandémie a amené le gouvernement a décidé du confinement et à reporter le second tour des élections. La municipalité a donc dû prolonger sa gestion de la ville.

J'ai bien sûr une pensée pour tous ceux qui ont vécu des moments très difficiles à cause de ce virus. La bataille n'est pas gagnée et il faut garder une très grande vigilance pour éviter au maximum une deuxième vague de l'épidémie. Je remercie tous les services qui ont dû s'adapter à cette situation inédite et qui ont assuré leurs tâches pour aider les rambolitains ainsi que les élus en charge des dossiers et le maire en particulier.

Depuis 2001, date à laquelle monsieur Larcher m'a fait l'honneur de me demander de faire partie de sa liste, je siège autour de cette table dans le seul but de servir les rambolitains.

Les débats dans leur grande majorité ont été respectueux et c'est ce que nos concitoyens attendent de nous. Il est important que tous les avis soient entendus car la critique constructive fait progresser les idées.

Depuis 2008, j'ai la responsabilité de la délégation jumelage et solidarité internationale. Rambouillet a 5 jumelages ce qui est très important pour une ville de notre strate ; et par conséquent, 5 comités de jumelage qui sont composés d'hommes et de femmes de toute sensibilité politique. Ils travaillent dans la bonne humeur, ensemble pour bâtir des projets valorisant les jumelages de la ville. S'il y a désaccord, et cela arrive, ils en parlent et la solution n'est jamais loin.

C'est ainsi que je vois les choses et c'est ainsi que je souhaite que les travaux du conseil municipal puissent se passer pour la construction du Rambouillet de demain.

Je veux saluer monsieur Larcher et le remercier pour son engagement indéfectible pour Rambouillet. Sa présence dans notre ville marque son attachement connu de tous. Il m'a fait confiance et j'ai été au service des rambolitains loyalement. Je le remercie chaleureusement car ces 19 années passées au service de notre ville m'ont enrichie et me laisse des souvenirs de relations humaines particulièrement fortes. Je pense à celles liées avec nos villes jumelles mais aussi au partenariat avec le Cameroun.

Je veux également remercier Marc Robert pour l'excellent mandat qu'il a fait à la présidence de ce conseil. Il ne peut malheureusement pas poursuivre et je mesure à quel point sa décision a été difficile à prendre.

Merci, Marc pour votre confiance et pour le bilan très sain que laissez à cette nouvelle équipe. Qu'elle en fasse bonne usage. Nous espérons vous retrouver dans les moments forts de notre ville.

Je souhaite à tous les membres de ce conseil une excellente mandature. Qu'elle permette à chacun de s'exprimer pour faire progresser les projets dans le respect de tous. »

Madame Christienne procède à l'appel nominal des présents pour constater que la condition de quorum posée à l'article 10 de la loi du 23 mars 2020 est remplie.

Tous les conseillers municipaux installés sont présents à la séance.

ELECTION DU MAIRE

Madame Christienne invite le conseil municipal à procéder à l'élection du maire et rappelle qu'en application des articles L 2122-4 et L 2122-7 du CGCT, le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal ; si après 2 tours d'élection, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Elle propose de désigner 3 assesseurs pris au sein de chaque liste composant le conseil municipal soit :

Pour la liste Rambouillet ensemble vers l'avenir :

Augustin Rey

Pour la liste Rambouillet en commun :

Violeta Bourra

Pour la liste Générations Rambouillet :

Marco Dos Santos

Aucune objection n'est constatée.

Elle invite les candidats à faire part de leur candidature.

Trois candidatures sont enregistrées :

- Véronique Matillon

- David Jutier

- Gilles Schmidt

Madame Christienne rappelle que chaque conseiller dispose des enveloppes et des bulletins à l'intérieur du dossier qui a été préparé et peut disposer de l'isoloir s'il le souhaite.

Monsieur Jutier indique qu'il souhaite faire une déclaration préalable au vote et demande aux autres candidats s'ils souhaitent en faire une également.

En l'absence d'autres interventions, monsieur Jutier prononce son discours.

« Mesdames et messieurs les conseillères et conseillers, chers collègues,

Nous vous soumettons aujourd'hui ma candidature au poste de maire de Rambouillet pour que Rambouillet agisse localement pour l'intérêt de toutes et tous, tout en tenant compte dans ses actions, en permanence des grands enjeux sanitaires, sociaux et climatiques de notre époque.

Une démarche transversale du local au global et du global au local, c'est la philosophie qui doit guider aujourd'hui nos collectivités. C'est pour cela que nous pensons qu'une mairie responsable doit se saisir de sujets au-delà de ses seules compétences réglementaires minimales et en particulier en matière de santé et en matière d'environnement.

Nous ne pouvons pas nous contenter de laisser l'Etat gérer les dispositifs de santé. Nous devons agir ici et maintenant. Pour organiser cette action, une commission municipale dédiée à la santé et à la prévention des risques doit être créée, largement ouverte aux représentants des praticiens de ville, au personnel hospitalier et aux usagers.

Il en va de même pour la lutte contre le dérèglement climatique et pour la protection de la nature. L'Etat est incapable de respecter ses engagements environnementaux. Nous avons connu en 2020 en France, l'hiver le plus chaud jamais enregistré. Année après année, nous battons des records. Les vagues de chaleur et les canicules qui étaient exceptionnelles, il y a 40 ans seulement, sont devenues la norme. Nous en pâtissons à Rambouillet comme ailleurs. Je vous épargne les chiffres sur la destruction de la biodiversité et la surexploitation des ressources que vous connaissez.

Il est donc de la responsabilité de chaque échelon de faire sa part et les communes ont un rôle central à jouer. C'est pour cela que nous souhaitons la création d'une commission municipale, nature et climat, largement ouverte, notamment aux associations, qui permettra à Rambouillet d'assumer un rôle exemplaire au sein de notre territoire sud yvelinois.

Parce que la transition écologique est l'enjeu majeur de ce 21^{ème} siècle, parce que en tant que représentant et représentante élu(e), nous devons à la population de Rambouillet d'agir pour elle concrètement, là où nous le pouvons, c'est-à-dire dans notre ville, nous souhaitons que cette transition écologique soit au cœur de l'ensemble de nos choix municipaux et en particulier que les grandes décisions budgétaires, d'aménagement et d'urbanisme soient systématiquement évaluées en fonction de leur impact sur notre environnement local et globalement sur le climat.

Il nous faut pour cela décloisonner le travail municipal et former une commission transversale en charge du pilotage de la transition écologique dans laquelle Rambouillet doit s'engager.

Au sortir d'une crise sanitaire inédite, la transition écologique doit aussi être un levier pour notre économie que nous devons rendre plus résiliente, plus locale et que nous devons urgemment soutenir.

La transition que nous voulons n'est pas seulement une grande idée. Elle est aussi une source de solutions concrètes pour créer des emplois sur notre territoire, pour soutenir nos artisans, nos PME, les commerces de proximité, pour transformer notre agriculture et nous permettre d'être moins vulnérables.

Nous ne pouvons pas attendre une nouvelle crise pour nous rendre compte que l'Île de France, où nous nous trouvons, dispose d'une autonomie alimentaire de 48 heures.

Face à des risques de cet ampleur, ce n'est pas seulement un devoir de service que nous avons à rendre à la population mais un devoir de protection.

Notre territoire dispose de formidables ressources pour s'engager dans la résilience indispensable que notre époque impose et c'est cette direction que nous vous proposons de prendre dès aujourd'hui.

Enfin, cette élection a été un échec démocratique. L'abstention record partout en France et à Rambouillet plus encore qu'en moyenne, doit nous pousser à l'humilité et nous oblige à mettre en place les outils de participation citoyenne indispensable pour restaurer notre démocratie locale.

Là encore, les moyens municipaux doivent être créés pour nous saisir localement de ces sujets et nous devons le faire toutes et tous, ensemble, sous le contrôle permanent de la population. Nous proposons donc la création d'une commission ouverte dotée de moyens dédiés à la démocratie locale, à la citoyenneté, à la laïcité mais aussi aux sujets sociétaux comme la lutte contre les discriminations et pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

Mesdames et messieurs les élu(e)s, les enjeux dont nous devons nous saisir sont importants et nous ne pouvons plus nous recroqueviller sur la seule gestion des affaires courantes de la ville.

Nous devons faire ensemble de Rambouillet une ville responsable à la fois protectrice et tournée vers l'avenir tant dans son fonctionnement que dans ses investissements.

Notre projet, vous le voyez, est donc un projet qui pense global pour agir local, un projet qui se libère des cloisons thématiques pour permettre des actions concrètes pour les habitantes et les habitants mais qui prennent aussi tout leur sens dans un monde en plein changement.

C'est avec cette ambition que nous nous mettons aujourd'hui au service de notre ville et que nous vous soumettons ma candidature au poste de maire de Rambouillet.

Merci beaucoup. »

Madame Christienne invite les assesseurs à prendre leur place près de l'urne.

Elle procède à l'appel nominal de chaque conseiller afin qu'il s'approche de la table de vote.

Une fois les opérations de vote terminées, les assesseurs du bureau de vote procèdent au dépouillement.

Les résultats sont :

Nombre de votants : 35
Blancs : 0
Nuls : 0
Suffrages exprimés : 35

Ont obtenu :

Véronique MATILLON : 26 voix
David JUTIER : 6 voix
Gilles SCHMIDT : 3 voix

Madame Christienne proclame madame Véronique Matillon, maire de la ville de Rambouillet et invite madame le maire à la rejoindre et à prendre la présidence de l'assemblée.

Madame Christienne ceint madame Matillon de son écharpe de maire et lui remet son insigne.

Madame Matillon prononce un discours :

« Merci chers collègues de la confiance que vous m'accordez ce soir en m'élisant maire. Le moment que nous vivons est un moment important, émouvant aussi. Un nouveau mandat s'ouvre autour d'une nouvelle équipe. Une équipe expérimentée autour d'adjoints qui ont une expérience de la gestion municipale, une équipe renouvelée autour de personnes qui découvrent la vie municipale et sur qui je compte pour apporter de nouvelles idées, des initiatives pour notre ville. Au-delà d'un nouveau mandat, nous vivons un moment historique. Depuis la fin de la guerre, Rambouillet n'a connu que quatre maires qui ont su nous léguer une ville reconnue par tous pour sa qualité de vie, pour sa convivialité et pour son harmonie. Cette convivialité qui nous est si chère prend la forme de la vitalité de notre vie associative et des initiatives individuelles. Une ville qui a su préserver un patrimoine naturel et architectural exceptionnel. Une ville riche de sa diversité, ouverte à toutes les générations qui fait de la solidarité un point d'encrage fort. Une ville dynamique au plan économique avec l'un des taux de chômage les plus faibles de France même s'il est toujours trop élevé. Une ville aux finances saines et aux équipements de qualité. Une ville reconnue pour la qualité de son service public. Une ville enfin qui a fait face tout au long de ces dernières années à des épreuves qui nous ont tous marqués. Les attentats de 2015, les inondations de 2016 et 2018, la Crise du Covid 19... Tout cela nous le devons en grande partie aux Maires qui nous ont précédés, Jacqueline Thome Patenôtre, Gérard LARCHER, Jean-Frédéric POISSON et bien sûr Marc ROBERT qui a su avec humanité, détermination et constance répondre aux enjeux d'un mandat singulier en préservant l'âme de Rambouillet. Je vous demande de l'applaudir. Cher Marc, Merci. Merci au nom de tous les Rambolitains qui vous doivent beaucoup. Merci aussi à titre personnel pour ce mandat passé à vos côtés et votre soutien toujours sans faille tout au long de ces années dans ma délégation aux affaires scolaires. Je souhaite remercier aussi tous les maires adjoints, les conseillers municipaux qui ont tant donné pour notre ville. Tout au long de ma vie personnelle, professionnelle et d'élue, je me suis attachée à être à l'écoute et à aller vers les autres dans un esprit apaisé. Je continuerai dans ce sens de manière sereine et déterminée. C'est aussi la manière d'être que j'attendrai de notre conseil municipal dans la diversité des groupes politiques minoritaires représentés. Aujourd'hui avec vous, ma nouvelle équipe, forte de la confiance que nous ont témoigné les Rambolitains, je reprends le « flambeau » pour notre ville Rambouillet avec ce même esprit de rassemblement, de tolérance et d'ouverture. Avec modestie aussi mais avec détermination, je serai le Maire de chaque Ramboliteain. Dès ce soir nous nous mettrons au travail et dans quelques jours nous vous ferons part des responsabilités de chaque élu de la majorité dans cet esprit de responsabilité et d'écoute qui sont au cœur de notre engagement. Chacun aura sa place et je compterai sur l'investissement de tous. Nous serons vigilants à être à l'écoute de tous dans un esprit de concertation avec les Rambolitains qui se concrétisera pour chaque projet que nous mènerons. Nous serons attentifs à toutes les actions du quotidien, à l'entretien de notre ville, aux actions qui peuvent faciliter la vie de nos concitoyens dans un esprit de proximité. Alors que l'incertitude sanitaire demeure, nous serons particulièrement attentifs aux besoins des plus fragiles, des familles, des personnes âgées notamment. Nous serons vigilants à assurer la solidité de notre budget et de nos finances. Cela passera par une nécessaire maîtrise des dépenses pour nous permettre de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux et nous permettre de réaliser les investissements sur lesquels nous nous sommes engagés pendant la campagne. C'est dans cet esprit que nous vous proposerons le prochain budget qui sera voté dans quelques jours à partir du travail réalisé par Marc ROBERT et son équipe. L'économie et l'emploi seront au cœur des actions que nous mènerons pour dynamiser notre territoire et notre ville avec notre communauté d'agglomération Rambouillet Territoires. Un travail de collaboration avec l'ensemble des acteurs du territoire sera engagé pour anticiper, veiller aux mutations et aux futures implantations dans un équilibre maîtrisé

entre centre-ville, quartiers et périphérie. L'accompagnement des entreprises et des filières universitaires professionnalisantes sera une priorité.

Notre ville doit rester une ville accueillante pour les familles et pour toutes les générations. Là encore nous serons à l'écoute de chacun autour d'une politique de la petite enfance, de l'école et de la jeunesse conciliant épanouissement et responsabilisation, d'une politique de solidarité qui n'exclut personne.

Notre qualité de vie passe aussi par le respect de notre identité, de l'identité de nos quartiers et de nos espaces naturels. Nous aurons à cœur, dans une logique environnementale de végétaliser nos quartiers et de mettre en œuvre un développement durable.

Rambouillet s'inscrit aussi dans un territoire, le Sud-Yvelines. Ville-centre de la communauté d'agglomération, il est de notre responsabilité de tracer un avenir commun avec les 35 autres communes dans le respect de nos différentes identités.

Ce soir, j'ai souhaité vous renouveler mon engagement, celui que j'ai présenté aux rambolitains tout au long de la campagne. Vous pouvez compter sur moi pour être un maire simple et déterminé à l'écoute de chacun.

Enfin, je souhaite dire aux agents de la ville dont je connais le professionnalisme et le dévouement toute ma confiance et mon impatience à travailler avec eux.

Conformément à la tradition, je déposerai une gerbe au monument aux morts (Place A. Thome et J. Patenôtre) demain matin à 8h30.

Vous y êtes bien sûr tous invités. »

Madame Matillon demande s'il y a des interventions et donne la parole à monsieur Schmidt.

« Madame le maire, chers collègues, mesdames, messieurs,

Tout d'abord nous souhaitons féliciter madame le maire pour son élection et nous lui souhaitons bon courage pour ce mandat.

Les trois derniers mois que nous avons vécus auront marqué durablement notre pays et nos familles ; tous de près ou de loin avons été frappés par la crise sanitaire. Ensemble, nous avons fait face. En première ligne notre hôpital public, le personnel soignant et non soignant, la médecine de ville, les infirmiers, les aides à domicile nous ont permis de tenir ; sans oublier nos commerçants, agriculteurs et entreprises.

C'est pourquoi ce soir nous tenions à féliciter et remercier tous les agents municipaux pour leur action durant cette crise de la Covid-19. Remerciements aussi à toutes celles et tous ceux qui ont apporté leur aide aux rambolitains durant la période de confinement.

Nous espérons toutes et tous que cette crise touchera à sa fin et que la solidarité rambolitaine reste valeur vivante qui perdure au-delà de ces événements dans tous les quartiers de la ville sans exception.

Nous tenons aussi à remercier tous ceux qui nous ont fait confiance malgré les conditions que nous connaissons. Reconnaissance de nous avoir soutenus, renforcés par leurs idées, leur soutien moral et technique.

Néanmoins, les 61% d'abstention doivent tous nous interpeller.

Aujourd'hui Générations Rambouillet, est un bout d'opposition représenté par 3 élus. Mes collègues et moi-même allons prendre ce rôle d'élu avec la même exigence que depuis le début de notre engagement en privilégiant toujours l'écoute, le débat, la construction avec rigueur, sérieux et enthousiasme.

Nous voyons ce rôle comme une courroie de transmission entre le conseil municipal, notre équipe et les habitants. Notre objectif sera toujours faire des critiques constructives et d'être force de proposition afin que nous puissions tous ensemble nous améliorer.

Nous défendrons les valeurs de notre groupe dans toutes les instances où nous serons élus et nous affirmerons avec force nos convictions sur les choix pour lesquels nous serons sollicités.

Nous veillerons à ce que les différentes préoccupations des Rambolitaines et des Rambolitains puissent être prises en compte.

Face à la crise, notre réponse sera le choix d'investissements d'avenir sans augmentation d'impôts.

Nous encouragerons et accompagnerons la majorité à mettre en place une véritable transition écologique afin que soit développée progressivement une politique ambitieuse de réduction de notre impact carbone. Notre ville doit être exemplaire dans sa démarche environnementale en y associant les habitants tout au long du mandat.

Nous nous assurerons que la majorité tienne ses engagements de campagne pour répondre aux attentes et aux besoins des Rambolitains.

Enfin, nous élus, serons donc disponibles pour les Rambolitaines et les Rambolitains qui souhaitent s'approprier leur ville plutôt que de constater son développement sans pouvoir s'exprimer ou exprimer leur avis.

Notre responsabilité pour les 6 prochaines années que compte un mandat municipal sera de tout mettre en œuvre pour protéger et développer notre commune.

Je vous remercie. »

DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Madame Matillon invite l'assemblée à procéder à l'élection des adjoints en définissant dans un premier temps le nombre.

En effet, en application de l'article L. 2122-1 et L.2122-2 du code général des collectivités locales, la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre correspondant à 30 % de l'effectif global du conseil municipal.

Elle rappelle qu'en application des délibérations antérieures, la commune disposait de 10 adjoints.

Au vu de ces éléments, elle propose de fixer à 10 le nombre des adjoints au maire de la commune et soumet cette proposition au vote.

Vote de la délibération : à l'unanimité des suffrages exprimés (abstentions : M. JUTIER, Mme DESMET, M. ESPTEIN, Mme BOURA, M. BERNARD, Mme POLO De BEAULIEU, M. SCHMIDT, Mme DUPLAIX, M. DOS SANTOS)
--

ELECTION DES ADJOINTS

Madame Matillon rappelle que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste, sans panachage ni vote préférentiel.

Chaque liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Si après 2 tours de scrutin aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3ème tour et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.

Elle rappelle que les listes de candidats aux fonctions d'adjoints au maire ne doivent pas comporter plus de 10 noms.

A été déposée la liste suivante :

Rambouillet ensemble vers l'avenir

- 1 – Alain Cintrat
- 2 – Catherine Moufflet
- 3 – Thomas Gurlan
- 4 – Leïla Youssef
- 5 – Benoit Petitprez
- 6 – Marie Caresmel
- 7 – Hervé Dupressoir
- 8 – Clarisse Demont
- 9 – William Fockedey
- 10 – Valérie Caillol

Elle invite les autres candidats à faire part de leur candidature s'ils le souhaitent et rappelle que les assesseurs sont restés en place pour les opérations de vote ; chaque conseiller disposant des enveloppes et des bulletins à l'intérieur du dossier qui a été préparé et pouvant disposer de l'isoloir s'il le souhaite.

Madame Matillon procède à l'appel nominal de chaque conseiller afin qu'il s'approche de la table de vote.

Après le vote du dernier conseiller, elle propose de procéder aux opérations de dépouillement par le bureau de vote.

Les résultats sont :

- Nombre de votants : 35
- Blancs : 9
- Nuls : 0
- Suffrages exprimés : 26

Ont obtenu : Rambouillet ensemble vers l'avenir : 26 voix

Madame Matillon proclame élus adjoints au maire les conseillers suivants :

- Alain Cintrat – 1^{er} adjoint au maire
- Catherine Moufflet – 2^{ème} adjoint au maire
- Thomas Gurlan – 3^{ème} adjoint au maire
- Leïla Youssef – 4^{ème} adjoint au maire
- Benoit Petitprez – 5^{ème} adjoint au maire
- Marie Caresmel – 6^{ème} adjoint au maire
- Hervé Dupressoir – 7^{ème} adjoint au maire
- Clarisse Demont – 8^{ème} adjoint au maire
- William Fockedey – 9^{ème} adjoint au maire
- Valérie Caillol – 10^{ème} adjoint au maire

Elle invite, chaque adjoint élu, à la rejoindre afin de lui remettre son écharpe tricolore et son insigne.

LECTURE DE LA CHARTE DE L'ÉLU LOCAL

Madame Matillon annonce qu'il lui revient de faire la lecture de la charte de l'élu local :

Conformément à l'article L.1111-1-1 du CGCT

1. L'élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité.

2. Dans l'exercice de son mandat, l'élu local poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier.
3. L'élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l'élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote.
4. L'élu local s'engage à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions à d'autres fins.
5. Dans l'exercice de ses fonctions, l'élu local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur après la cessation de son mandat et de ses fonctions.
6. L'élu local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances au sein desquelles il a été désigné.
7. Issu du suffrage universel, l'élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions.

Madame Matillon informe l'assistance que le prochain conseil municipal se réunira le 9 juillet prochain à la salle Patenôtre à 20h30.

Elle rappelle aux assesseurs, au secrétaire et à madame Christienne qu'ils doivent signer le procès-verbal de la séance.

Elle invite l'ensemble des membres du conseil municipal à se faire photographier à l'entrée pour le trombinoscope des élus qui servira tout au long de ce mandat et rappelle qu'elle procédera à un dépôt de gerbe demain matin à 8h30 au monument aux morts.

Monsieur Dos Santos demande à intervenir concernant la charte de l'élu local.

Il salue madame le maire et les membres du conseil municipal.

Il souhaite remercier les Rambolitains de leur présence ce soir en salle Patenôtre ainsi que toutes les personnes qui ont contribué à la tenue de ce conseil dans des conditions pour le moins particulières.

Il indique avoir pris bonne connaissance de la charte de l'élu local qui a été adressée collectivement.

Il demande si l'engagement vis-à-vis de cette charte ne serait pas plus fort si madame le maire demandait à tous les élus d'y apposer leur signature.

Madame Matillon répond que cela n'est pas prévu par le Code général des collectivités territoriales. Chaque élu s'engage, à travers le fait de siéger durant ce mandat et après cette lecture officiellement faite, à tenir les principes de la charte.

Monsieur Jutier intervient pour savoir si le vote du budget aura lieu lors de la séance du 9 juillet ou lors du conseil suivant et demande si une commission des finances pour la préparation est envisageable.

Madame Matillon annonce que le vote du budget aura lieu lors du conseil du 9 juillet. Une commission des finances préparatoire n'est pas envisageable puisque les commissions ne seront installées que la semaine suivante.

Elle rappelle le cadre très spécifique dans lequel se trouve le conseil municipal avec le délai très long existant entre le début de l'année et le vote du budget de cette même année. Il

est important que les services municipaux puissent fonctionner normalement le plus vite possible.

Madame Matillon lève la séance à 21h15.